

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne
Adresse du laboratoire	Pôle du Griffon - 180 rue Pierre-Gilles de Gennes - BARENTON-BUGNY - 02007 LAON Cedex
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2012
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2016
Date de mise à jour de la portée	23/01/2012

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
-	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
Agréé	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

Françoise TUCHMAN

C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires:

Aldrine Dieldrine Heptachlore Heptachlore époxyde

Produits phytosanitaires optionnels (II - Organophosphorés):

Diazinon Ethion Malathion Parathion-éthyl Parathion-méthyl

Produits phytosanitaires optionnels (III - Triazines et métabolites des triazines):

Atrazine Déséthylatrazine Terbuméton Terbutylazine Terbutylazine-déséthyl
Déisopropylatrazine Simazine Termubéton-déséthyl

Produits phytosanitaires optionnels (VI - Urées substituées):

Chlortoluron Diuron Isoproturon Linuron

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella
Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromates Chlorites
Chlorure de vinyle

Autres paramètres optionnels:

Orthophosphates

Argent Étain

COHV autres que la liste C2:

1,1-dichloroéthane 1,2-dichloroéthylène-trans Dichlorométhane o-xylène
1,1-dichloroéthylène 1,1,1-trichloroéthane Ethylbenzène Tétrachlorure de Carbone
1,2-dichloroéthylène-cis 1,1,2-trichloroéthane m+p-xylène Toluène

HAP autres que la liste C2:

2-méthyl-fluoranthène Anthracène Fluoranthène Pyrène
2-méthyl-naphtalène Benzo(a)anthracène Fluorène
Acénaphène Chrysène Naphtalène
Acénaphthylène Dibenzo(a,h)anthracène Phénanthrène

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella
Pseudomonas aeruginosa
Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium
Chlorures
Oxygène dissous fixé sur le terrain

Autres paramètres optionnels:

Conductivité
Titre alcalimétrique complet
Turbidité

COHV de la liste C2:

Bromodichlorométhane Bromoforme Chlorodibromométhane Chloroforme